

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le six du mois de JUIN à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 31 Mai 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaients présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etait absent : M. Paul DAVIN

Etaients absents et représentés : M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Christian PAPPILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

ABANDON SOURCE DES BARBEYROUX

Monsieur le Maire rappelle que les hameaux des Payas, des Pelloux, des Chazelets, des Astiers, des Gentillons et de l'Aubérie étaient alimentés en eau potable par la source des Barbeyroux. Depuis, ces hameaux ont été raccordés au réseau du Vivier. La source des Barbeyroux est désormais abandonnée.

Afin que cet abandon devienne effectif et que les analyses d'eau et prélèvements cessent sur cette source, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de délibérer sur cet abandon.

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- D'APPROUVER l'abandon de la source des Barbeyroux qui alimentait les hameaux des Payas, des Pelloux, des Chazelets, des Astiers, des Gentillons et de l'Aubérie ;
- PRECISE que ces hameaux sont désormais raccordés au réseau d'eau potable du Vivier ;
- CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente décision à l'Agence Régionale de Santé.

Ainsi fait et délibéré le 6 Juin 2018

Pour copie conforme

Le Maire
Laurent DAUMARK



Membres en exercice :	19
Membres présents :	16
représentés	2
Pour :	18
Abstention :	0
Contre :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200034502-20180606-20180606-0047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2018

Publication : 11/06/2018